



Déclaration CAPD 3 juillet 2014

Monsieur le Directeur Académique,

Les fins d'années sont toujours difficiles par ce qu'elles imposent en livrets à conclure, en manifestations de toutes sortes et en préparations de l'année à venir... Pour les collègues en attente de nomination c'est toujours la même impatience à quelques heures de la fermeture des écoles : aurai-je le temps de joindre quelqu'un dans mon nouvel établissement, pourrai-je connaître mon niveau, vais-je y être accueilli avant la sortie.... ? Certains jeunes collègues trouvent cette incertitude douloureuse parce qu'elle se répète d'années en années. D'autres comprennent mal les réservations de postes en nombre pour les stagiaires, les compositions des postes de TRS qui tardent à être communiquées... Enfin c'est le désarroi de certains enseignants dont les temps partiels ont été refusés : comment faire face à mes problèmes de santé ? Comment gérer mes enfants parce que je suis seul(e), parce que mon conjoint est absent ? Quelle sera ma fatigabilité en fin de carrière dans le cadre de la semaine de 4 jours et demi ?

Ces inquiétudes le SE-UNSA les connaît bien car de nombreuses remontées de terrain nous sont adressées à l'occasion de nos visites d'écoles, au cours de nos permanences téléphoniques. En effet, comme chaque année, nous sommes allés à la rencontre des personnels de plus de 130 écoles ; la plupart parmi les plus rurales et à la périphérie du département.

Ces inquiétudes sont amplifiées par un malaise plus large, qui ne concerne pas seulement les enseignants. Le « Baromètre métier » UNSA-Éducation dans sa deuxième édition 2014 met massivement en lumière le malaise des personnels d'éducation aquitains :

- Une rémunération qui n'est pas à la hauteur des qualifications (pour 86%) ;
- Des conditions de travail qui ne se sont pas améliorées (pour 83%) ;
- Des perspectives de carrière qui ne sont pas satisfaisantes.



Et pourtant ces personnels déclarent aimer leur profession et être heureux de l'exercer. Il est donc nécessaire de renforcer le dialogue dans notre département. Nous souhaitons que soit valorisé l'exercice en zone rurale pour que les équipes soient stabilisées et que des perspectives de mutations soient offertes aux collègues. Nous souhaitons aussi que les jeunes enseignants ne reçoivent pas une réserve de principe pour leur inscription sur la liste d'aptitude parce qu'ils sont débutants alors qu'ils ont fait fonction avec compétences. Cela répondrait parfaitement aux priorités d'évaluation bienveillante.

Lors de cette CAPD, nous allons examiner les affectations des professeurs des écoles stagiaires. Ils sont 180 lauréats du concours 2013-2. Ils ont réussi leurs écrits en 2013, ils ont pour beaucoup été contractuels, sortis de leurs lieux de stage pour pourvoir aux remplacements cette année. Ils ont réussi leurs oraux en 2014. Malheureusement, ils ne bénéficieront d'aucune formation. Au SE-UNSA, nous voulons leur souhaiter la bienvenue dans notre profession, les accueillir et les accompagner au mieux. Au conseil de formation du 12 juin, nous avons porté cette exigence en matière de formation des enseignants. Sans cela, la refondation imaginée par nos ministres n'atteindra pas ses objectifs. Pourtant, nous accueillons positivement les projets de décrets concernant les missions de formation et de tutorat car ils actent des revalorisations pour les PEMF et les conseillers pédagogiques, acteurs importants de la formation. De même, pour la traduction réglementaire d'autres éléments issus des chantiers métiers formateurs et conseillers pédagogiques est annoncée pour les prochaines semaines : rénovation du cafipemf, création de la certification « formateurs académiques », hors-classe des conseillers pédagogiques sont autant de premières avancées.

Il restait encore des directions vacantes, à l'issue du 1^{er} mouvement. Sur ce point, le SE-UNSA a accueilli avec satisfaction le processus de simplification tant attendu par les directeurs d'écoles. C'est un signal qu'il était important de leur donner. Le SE-UNSA, porteur d'une évolution de la direction et du fonctionnement de l'école, y voit une esquisse de prise en compte des difficultés du terrain par le ministère.



Enfin nous traiterons les exeat au cours de cette CAPD. Conformément à l'engagement de Monsieur le Recteur, nous renouvelons notre demande que tous les exéats soient accordés et que des ineats soient prononcés dès aujourd'hui.

Pour conclure, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, le SE-UNSA de la Gironde vous souhaite une bonne installation dans notre département.

Pour la délégation SE-UNSA de la Gironde

Céline Gravelier

Anne-Marie Gonzales

Virginie Merle